

CONFIDENTIEL

QUESTIONS FINANCIÈRES

L'EVOLUTION DES BANQUES POLONAISES.

Dans l'histoire des banques polonaises, on peut distinguer quatre périodes principales. La première est celle d'avant-guerre. A la fin de

1913, la situation des établissements de crédit situés sur le territoire actuel de la Pologne s'établissait comme suit :

	Nombre de banques	Nombre de succursales	Capital	Dépôts	Crédits
Ancienne Pologne Russe.....	10	33	234,1	628,8	549,3
Ancienne Pologne Autrichienne.....	9	5	83,0	194,3	231,8
Ancienne Pologne Prussienne.....	5	1	23,5	103,6	104,3
Total pour le territoire polonais actuel..	24	39	340,6	926,7	885,4

Le capital s'élevait approximativement à 38 p. c. des dépôts.

Les principales banques polonaises avant et pendant la guerre furent :

CAPITAL EN MILLIONS DE ZLOTYS.	Après la conversion monétaire en 1925	En 1913
Bank Handlowy, Varsovie (Banque de Commerce).....	13,-	84,3
Banque Dyskontowy, (Banque d'Escompte de Varsovie).....	12,8	41,9
Bank Handlowy, Lodz.....	—	41,6
Akcyjny Bank Hipoteczy, Lodz (Société de Crédit hypothécaire)...	6,2	21,-
Bank Związku Spolek Zarobkowyck Posnan (Banque des Coopératives).....	22,-	7,4

On voit que certaines banques, par suite de l'inflation, perdirent 5/6 de leur capital, d'autres 1/3, seule la Banque des Coopératives réussit à accroître considérablement son capital. Avant la guerre, les banques de dépôt exerçaient leur activité dans les centres industriels. Les besoins de crédit des provinces étaient satisfaits par des associations coopératives de crédit (4.234 coopératives, avec un capital de 203.5 millions de zlotys-or) et des caisses d'épargne.

En ce qui concerne les crédits à long terme, ils étaient principalement dispensés par la Towarzystwo Kredytowe Ziemskie i Miejskie (Association de crédit municipal et rural), concurremment avec d'autres

banques. Ni les banques polonaises, ni les coopératives ne pouvaient cependant faire face entièrement aux besoins de crédit de la Pologne d'avant-guerre. De ce fait, 43 succursales de banques étrangères importantes traitaient des affaires à côté des sociétés polonaises et accaparaient une grande partie des opérations de crédit.

Si on néglige les crédits ouverts par les succursales des banques étrangères, le total des crédits accordés aux intérêts économiques de la Pologne d'avant-guerre était dix fois plus important que la circulation monétaire.

Ces crédits se divisent comme suit :

EN MILLIONS DE ZLOTYS.	1913	%
Trois banques d'émission...	426,0	5,2
Banques polonaises de dépôts Coopératives et caisses d'épargne	849,5	10,5
Institutions de crédit à long terme	1.827,0	22,5
	5.012,0	61,8
	8.114,5	100,0

On voit donc que le crédit était basé sur des opérations à long terme, atteignant 2/3 du total des opérations et 71,9 p. c. pour les anciennes provinces prussiennes.

La seconde période de l'histoire bancaire de la Pologne, en dehors des événements survenus pendant la guerre, s'étend de 1919 à 1923, les années d'inflation.

Cette période est caractérisée par l'extraordinaire accroissement du nombre des banques et de leur personnel ; une augmentation annuelle des frais commerciaux, la diminution, puis la disparition des dépôts, la perte de la plus grande partie du capital et l'immobilisation de ce qui en restait dans des créances gelées, des titres, etc.

Le tableau suivant donne l'accroissement du nombre des banques, incomplet par suite de l'absence de données statistiques :

	Etabliss. de banques	Succursales	Succursales de banques étrangères
1919 ...	37	—	—
1920 ...	55	208	—
1921 ...	86	406	—
1922 ...	104	523	33
1923 ...	111	655	52

La spéculation sur le marché de l'argent, la spéculation à la baisse sur des titres perdant toute valeur, et la rapidité fiévreuse des opérations pendant l'inflation, amenèrent les banques à augmenter leur personnel et en de nombreux cas elles engagèrent des employés temporaires manquant de la formation nécessaire.

L'augmentation des frais généraux est visible par leur rapport aux intérêts et commissions perçues.

1921	78,6 %
1922	92,6 %
1923	95,0 %

Le pourcentage des frais généraux par rapport à la circulation monétaire était le suivant :

31 décembre 1921	6,7 %
31 décembre 1922	13,4 %
31 décembre 1923	24,9 %

Les fonds des banques étrangères diminuèrent si rapidement qu'à la fin de la période d'inflation ils étaient presque inexistantes (calculés en zlotys au cours moyen du dollar à la Bourse de Varsovie).

(En milliers de zlotys.)

ANNÉES	Nombre de banques	Dépôts à long et à court terme	Correspond. et créditeurs
1913	17	454.250	470.600
1919	34	105.637	66.798
1920	49	76.090	82.188
1921	69	71.016	76.223
1922	82	37.120	49.963
1923	84	8.965	25.853

L'importance des pertes subies par le capital des banques ne put être établie qu'après la réévaluation d'actif qui eut lieu en 1924 et 1925. Le bilan combiné de 85 grandes banques de dépôts au 31 juin 1925 accusait un capital de 157 millions de zlotys, alors que, ainsi qu'on l'a vu plus haut, le capital de 24 banques seulement s'élevait auparavant à 340,6 millions.

L'importance de l'immobilisation du capital est démontrée par les chiffres suivants, extraits du bilan de 83 banques.

En millions de zlotys.

Au débit :	
Capital	157
Au crédit :	
Immobilisé	115,6
Valeurs industrielles	30,5
Fonds d'Etat	29,0
	175,1

Par conséquent, les immobilisations totales dépassaient de 11,5 p. c. le capital.

La troisième période de l'histoire bancaire de la Pologne se distingue par le développement pris par les banques pendant les années de complète stabilisation de la monnaie (1924 et 1925, jusqu'au 31 juillet). Ces progrès permirent la création de la Banque de Pologne qui s'ouvrit en 1924, avec la mission d'opérer la réforme monétaire, de régler la circulation et de liquider la Banque d'Etat polonaise qui fonctionnait pendant l'occupation allemande.

L'unité monétaire de la République Polonaise est le « zloty » contenant 9,31 gr. d'or pur. Le zloty est divisé en 100 *grasz*. La Banque de Pologne est une société anonyme au capital souscrit de 100 millions de zlotys, divisé en un million d'actions de 100 zlotys.

En vertu de l'article 46 des statuts, la banque détient le privilège exclusif d'émission des billets. Ce privilège a été accordé pour vingt ans, jusqu'au 31 décembre 1944 et est renouvelable.

Le Trésor bénéficie d'avances sans intérêt jusqu'à concurrence de 50 millions de zlotys. La banque a 48 succursales, 54 agences et 38 correspondants étrangers. La banque publie une situation tous les 10 jours.

Voici quelle était sa situation lors de l'établissement de ses deux premiers bilans (1).

EN ZLOTYS.	31 décembre 1924	31 décembre 1925
ACTIF :		
Or.....	103.362.870	133.641.486
Monnaies étrangères et dépôts à l'étranger.	269.045.551	69.703.653
Effets escomptés	256.954.853	289.385.841
Prêts sur titres	31.975.266	36.230.895
PASSIF :		
Capital souscrit.....	100.000.000	100.000.000
Billets en circulation.	550.873.960	381.424.600
Comptes courants et divers.....	69.283.057	100.953.955

Pendant la période de stabilisation, la situation des banques s'est graduellement améliorée, ainsi qu'il est possible de le voir par l'augmentation considérable du montant des transactions, dépôts et crédits. L'augmentation graduelle des transactions de banque est révélé par celle des soldes de 43 banques en 1924 et 37 en 1925 :

	En millions de zlotys.
31 mai 1924	300,4
31 décembre 1924	653,6
31 juillet 1925	719,5

Pendant cette période, les dépôts de tout genre ont augmenté dans quatre banques de 14 fois leur valeur, soit de 21,5 millions à 305,9 millions de zlotys.

L'augmentation des dépôts à découvert est tout à fait remarquable: ils ont augmenté de 40 fois leur valeur en 1924, de 669.000 zlotys à 28,5 millions.

Le tableau suivant indique clairement cette situation.

EN MILLIONS DE ZLOTYS.	1 ^{er} janvier 1924	31 juillet 1925
83 banques de dépôt.....	203,0	393,3
Banque économique nationale	68,8	131,5
Caisse d'épargne postale..	45,1	58,0
Banques coopératives et caisses d'épargne.....	25,0	60,0
	341,9	642,8

(1) Pour la situation de la Banque de Pologne, cfr. *Bulletin* n° 3, du 24 juin 1926, p. 69.

Pendant cette période les banques ont grandement développé leurs opérations de crédit :

	de zlotys. Millions
43 « Union Banks »: 31 janvier 1924 ..	17,1
— 30 juin 1924 ..	127,5
— 31 décembre 1924 ..	266,7
37 — 31 juillet 1925 ..	425,1

Il est à remarquer ici que la politique de ces banques a été saine ainsi qu'on peut le voir par la répartition des différentes opérations.

(En millions de zlotys.)

	Escompte	Crédits à découvert	Crédits à long terme
31 janvier 1924 ...	3,5	13,4	0,3
30 juin 1924	66,2	59,6	1,6
31 décembre 1924 .	144,8	119,7	2,3

En 1924, les crédits en compte courant ont prédominé, comme un héritage de la période d'inflation. Vers la fin de l'année, on a pu constater un retour de faveur des crédits à long terme.

La situation n'est pas aussi favorable en ce qui concerne l'encaisse. Le rapport de cette dernière aux emprunts à court terme n'a pas cessé de diminuer par suite des demandes incessantes de la clientèle.

Ce rapport s'établit comme suit :

Janvier 1924	29,5 %
Juin 1924	17,4 %
Décembre 1924	20,2 %
Juillet 1925	11,7 %

De la même manière les disponibilités des banques ont diminué.

Proportion des disponibilités par rapport aux dépôts:

31 janvier 1924	86 %
30 juin 1924	70,8 %
31 décembre 1924	66,7 %
31 juillet 1925	56,0 %

La quatrième période s'ouvre le 31 juillet 1925 et est marquée par d'importants retraits de dépôts (paniques, « rung », etc.). Gardant la mémoire des phénomènes déplaisants de l'inflation, le public se hâta de retirer ses dépôts pour se procurer des devises étrangères stables. La Banque de Pologne qui, par suite de la diminution de son portefeuille étranger avait déjà inauguré en mars 1925 une politique de réduction de crédit, fut obligée de l'accentuer encore, vers le milieu du mois d'août. Ces restrictions eurent de fortes répercussions sur les banques, ainsi qu'on pourra s'en rendre compte par la situation des effets réescomptés par la Banque de Pologne.

En millions de zlotys.

31 mars 1925	306,6
30 juin 1925	299,3
31 août 1925	285,4
30 novembre 1925	280,2

En même temps, les dépôts étrangers furent rapatriés; pour la plupart ils étaient à court terme. On ne dispose pas de renseignements sur le montant exact des dépôts étrangers dans les banques de Pologne, mais on a calculé que le 31 décembre 1924, ils atteignaient 42,4 millions de zlotys et le 30 juin 1925, 89,6 millions; 40 millions environ étaient à vue, d'autres pour des termes de 5 mois à un an. Les crédits à terme plus long ne dépassaient pas 20,9 millions.

Ce furent les dépôts nationaux qui causèrent aux banques les plus grands ennuis: le 31 juillet 1925 ils atteignaient 305,9 millions pour 37 banques, et tombaient à 224,4 millions, trois mois après. La suspension des paiements par trois banques importantes accentua encore la panique. En même temps, les banques furent invitées à rembourser les prêts consentis par l'institut d'émission (elles avaient à payer plus de 13 millions du chef du réescompte), à rembourser des crédits étrangers à concurrence de 50 millions de zlotys et à rembourser 81,5 millions de dépôts intérieurs.

Le gouvernement vint au secours des banques en leur accordant des crédits par l'intermédiaire de la Banque économique nationale qui pouvait réescompter leurs effets mais ils furent restreints aux seuls établissements jouant un rôle vital au point de vue économique. Un certain nombre de banques qui y avaient droit n'y recoururent pas. Lorsque le public apprit l'existence de ces mesures, la panique cessa, ce qui facilita la liquidation des établissements d'importance secondaire.

Les perpétuelles fluctuations du cours du zloty continuaient à affecter la situation des banques et constituaient le grand obstacle à la restauration complète de la Pologne.

La crise des banques de dépôt et la perte de la confiance dans les banques privées augmenta le nombre des banques publiques (gouvernementales, semi-gouvernementales et communales).

Par comparaison on se rend compte de la situation des deux groupes.

EN MILLIONS DE ZLOTYS.	31 octobre 1925		
	Capital	Crédit	Dépôts
5 banques publiques.	50,7	587,0	276,9
83 banques privées.	153,2	619,4	289,4
	203,9	1,206,4	566,3

Les banques publiques comprennent la banque économique nationale, la banque agraire, la caisse d'épargne postale, la banque centrale des associations rurales et la banque du crédit commercial. La première qui a repris la succession de la banque nationale de Lwow est la plus importante. Au 31 octobre 1925 sa situation s'établissait comme suit, en millions de zlotys:

	Capital	Crédits	Dépôts
Banque économique nation.	40,9	465,5	180,5
Rapport avec les mêmes postes de 88 banques.....	20,1 %	38,6 %	31,9 %

La principale cause de la crise bancaire en Pologne réside dans les fluctuations monétaires et le manque de crédits.

Par rapport à la situation d'avant-guerre, l'organisation actuelle est squelettique.

Le crédit des banques coopératives et des caisses d'épargne, ruiné par l'inflation, commença à renaître pendant l'inflation, mais fut de nouveau mis en péril par la dépréciation monétaire: il s'ensuivit la méfiance du public à l'égard des petites institutions de crédit. Le crédit à long terme, qui formait la base du crédit d'avant-guerre, a presque complètement disparu.

Le taux élevé des crédits en banque est un indice de la situation anormale. Le taux légal est de 24 p. c. par an. Le taux des transactions privées est de 3 à 4 p. c. par mois. Les banques paient 15 à 18 p. c. par an sur les dépôts et parfois plus.

Les lois bancaires du 27 décembre 1924 ont automatiquement agi dans un sens favorable à une restauration bancaire; elles obligent les banques à avoir un capital minimum de 2.500.000 zlotys lorsque leur siège est à Varsovie, de 1.500.000 zlotys lorsqu'il est situé dans cinq grandes villes. Le capital doit être, partout ailleurs, de 1 million pour les banques de dépôt et de 5 millions pour les banques hypothécaires. Les banques désireuses d'émettre des obligations au porteur doivent avoir un capital double de ce chiffre.

Le tableau suivant indique la réduction du nombre des banques:

EN MILLIONS DE ZLOTYS-OR.	Banques de dépôts	Banques publiques	Succursales	Succursales étrangères	Total
31 décembre 1924	110	6	602	42	730
31 décembre 1925	87	6	283	20	396

Au cours de l'année actuelle, les banques dont la situation n'est pas saine et qui n'ont pas de sphères d'activité suffisamment larges, continuent à entrer en liquidation. La réduction du personnel a suivi de près:

Personnel de douze banques de dépôt.

Août 1924.	Juillet 1925.	Mars 1926.
572	471	381

Il convient de constater qu'il y a eu peu de fusions. Ceci est sans doute dû à l'exemple de banques dont la situation était précaire et dont la fusion n'a fait qu'accélérer la ruine. La concentration de groupes de banques autour d'un établissement important dépend de la possibilité de trouver de nouveaux capitaux.

La faiblesse de l'organisation bancaire en Pologne réside dans son manque de contact avec la finance étrangère. Jusqu'à présent, le contact n'a été maintenu que par les succursales étrangères et indirectement par des participations.

Les banques étrangères suivantes ont des succursales en Pologne: Banque Franco-Polonaise, Dantziger Privatbank, Darmstadter- und National Bank, Deutsche Bank, Discontogesellschaft, Dresdner Bank. Au 31 octobre 1925, ces banques avaient accordé des crédits en compte courant à concurrence de 26,5 millions de zlotys, des crédits d'escompte à concurrence de 7,1 millions, soit en tout 33,6 millions, ou 2,8 p. c. des opérations effectuées par 88 banques.

Il existe d'autres banques influencées par des établissements étrangers: Anglo-Polish Bank (Overseas Bank, Londres), Franco-Polish Bank (Banque de Paris et des Pays-Bas), Warsaw Discount Bank (Wiener Kreditanstalt, General Credit Bank (Laender Bank, Vienne), Galician Bank (Boden Creditanstalt, Vienne) (1).

On ne peut espérer d'amélioration sensible de la situation que si la Banque de Pologne peut arriver à accroître les émissions et à jouer par là le rôle de banque des banques; telles sont les conclusions de l'auteur de l'article M. Mlynarsky, vice-président de la Banque de Pologne.

La dépréciation du zloty en 1925 et sa chute extrêmement rapide, ainsi que la politique de restriction des crédits, ont amené la thésaurisation des devises étrangères et c'est afin de mobiliser ces devises, en introduisant la pratique des dépôts en dollars, que le Conseil de la Banque de Pologne a récemment décidé la création, sous son contrôle, d'une nouvelle banque. Les crédits seront octroyés exclusivement en dollars des Etats-Unis, et, s'il est nécessaire, pour des périodes plus longues que celles autorisées par la Banque de Pologne pour ses propres affaires. Aucun crédit ne pourra être accordé à l'Etat ou aux pouvoirs publics. L'augmentation récente du capital de la Banque de Pologne servira vraisemblablement à la création de sa filiale.

The Bankers' Magazine, septembre 1926.

The Banker, septembre 1926.

LES EMISSIONS EN ALLEMAGNE.

La « Frankfurter Zeitung » du 3 septembre 1926 publie le tableau des émissions qui ont été faites en Allemagne dans le courant du mois d'août (2), elles atteignent 41.091 millions de reichsmarks pour les émissions nouvelles et 526.630.000 R. M. pour les augmentations de capital; parmi ces dernières, les sociétés chimiques allemandes figurent à elles seules pour 454.200.000 R. M.:

CATÉGORIES	AUGMENTATION DE CAPITAL				CRÉATION DE SOCIÉTÉS			
	Nombre de sociétés		Montant nominal en 1.000 marks		Nombre de sociétés		Montant nominal en 1.000 marks	
	Juillet	Août	Juillet	Août	Juillet	Août	Juillet	Août
Banques	1	3	150	57.000	1	—	1.000	—
Assurances	1	2	350	850	—	—	—	—
Métallurgie	—	5	—	1.770	1	1	150	1.210
Mines et charbonnages ..	3	—	1.140	—	1	2	60	30.060
Industries chimiques ..	3	3	1.825	454.200	—	—	—	—
Electricité-gaz	3	1	1.064	10.000	—	1	—	8.000
Industrie textile	—	1	—	300	1	2	50	366
Industrie alimentaire ..	2	—	2.536	—	1	1	500	200
Carrières et terres plastiques	4	—	4.982	—	1	—	50	—
Industrie du papier ...	1	2	40	315	1	—	200	—
Industrie de la constr.	1	1	427	135	3	2	350	135
Transport	1	—	250	—	1	1	320	150
Cuir et caoutchouc	3	2	122.344	304	—	—	—	—
Divers	11	5	6.652	1.756	4	4	1.200	970
Total	34	25	141.176	526.630	15	14	3.880	41.091

(1) A quoi il faut ajouter certaines participations belges.

De grandes banques belges sont, du reste, intéressées dans la Banque de Dantzig.

(2) Cfr. *Bulletin* n° 2, du 17 juin 1926, p. 50.

Dans le tableau qui suit, les chiffres pourront être utilement comparés à ceux des mois précédents de 1925 et 1926.

	Augmentation de capital		Création de nouvelles sociétés anonymes		Emission de consolidation	
	Nombre de sociétés	Montant nominal (millions de marks)	Nombre de sociétés	Montant nominal (millions de marks)	à l'intérieur	à l'étranger
Moyenne mensuelle d'avant-guerre 1909-14	20	20	10-20	10-20	200	
1924	505	230.12	1359	128.52	176.32	—
1925	425	767.03	245	187.46	144.57	1312.67
					1457.24	
1925 Janvier	76	80.50	35	21.35	49.92	198.10
Février	39	22.70	23	3.57	23.75	68.—
Mars	48	26.86	21	4.35	—	21.—
Avril	37	18.63	16	5.85	3.—	—
Mai	38	36.23	25	6.30	10.10	—
Juin	45	22.19	30	22.08	—	53.77
Juillet	34	16.57	25	8.59	41.—	37.—
Août	24	14.66	18	22.71	12.30	1.20
Septembre	23	16.82	17	14.10	4.50	262.85
Octobre	19	9.56	15	60.46	—	120.20
Novembre	23	492.24 (1)	12	11.79	—	219.95
Décembre	19	10.07	8	6.31	—	330.60
1926 Janvier	11	4.84	13	14.92	20.75	179.76
Février	18	11.61	17	8.15	73.60	124.90
Mars	20	22.32	15	6.10	98.50	82.50
Avril	38	48.61	8	6.83	389.85	108.05
Mai	42	831.47 (2)	10	3.68	67.45	144.25
Juin	45	122.07 (3)	13	8.46	99.—	345.30
Juillet	34	141.76	15	3.88	31.15	80.58
Août	25	526.63	14	41.09	124.—	33.60

(1) Y compris 474 millions de marks résultant de la formation du trust de l'aniline.

(2) Y compris 799 millions de marks émis par le trust de l'acier.

(3) Y compris 93,5 millions de nouvelles actions pour réaliser des fusions.

CREATION D'UNE BANQUE D'EMISSION DANS L'ANGOLA.

Le « Bulletin bi-mensuel », n° 13, du Congrès Colonial National, annonce la création d'une banque d'émission pour la province de l'Angola Portugais.

Le capital du nouvel établissement, fixé à 50.000 contos, pourra être élevé à 60.000 contos pendant les cinq premières années, et ensuite jusqu'à 100.000 contos.

« The Bankers Magazine », de septembre 1926, fournit à ce sujet les explications suivantes :

« Les difficultés du change, l'impossibilité dans laquelle s'est trouvé le gouvernement local d'émettre les emprunts nécessaires, ont nécessité l'intervention de celui de la Métropole. Il a été décidé, en premier lieu, de créer le Banco de Angola, qui reprendra une partie du passif et de l'actif du Banco Nacional Ultramarino, et notamment son droit d'émission.

» Le capital du nouvel institut sera souscrit moitié en espèces par le gouvernement portugais, moitié par apports du Banco Nacional Ultramarino. »

L'AUGMENTATION DE CAPITAL DU CREDIT LYONNAIS.

Dans ses City notes du 7-9-1926, le « Times » annonce que le Conseil d'administration du Crédit Lyonnais a convoqué une assemblée générale extraordinaire des actionnaires, afin de voter une augmentation de capital.

Cette mesure est la conséquence de l'achat par des syndicats financiers étrangers d'un grand nombre d'actions de la banque, ces transactions ayant fait craindre au Conseil que le contrôle du Crédit Lyonnais lui échappe pour passer à l'étranger.

Le capital, de 250.000.000 de francs, sera augmenté de 5.000.000 de francs seulement, par l'émission de 10.000 titres de 500 francs, mais il est à supposer que chaque titre aura trois voix; l'augmentation de capital créerait ainsi 30.000 nouvelles voix, alors que les 250 millions de francs n'en représentent que 50.000. Les nouvelles parts seraient exclusivement souscrites par des Français, ayant cette qualité depuis au moins deux générations.

Cette mesure rappelle celles qui étaient prises en Allemagne aux mauvais jours de l'inflation, alors que les Allemands pouvaient craindre de voir leur industrie passer aux mains des Français, Anglais, etc. Le Crédit Lyonnais n'a du reste pas inauguré cette politique en France: de grandes entreprises métallurgiques, telles que Kuhlman, Pechiney, Pennaroya, lui ont indiqué la route; le « Bulletin de l'Agence Economique et Financière » indiquait récemment que la Banque de l'Union

Parisienne pourrait également les imiter. L'« Information Financière » a écrit à ce propos que le gouvernement français a lui-même conseillé cette nouvelle politique.

L'INFLUENCE DE L'INFLATION SUR LA SITUATION DES BANQUES.

Le « Bankers Magazine » de septembre 1926 montre que les bilans des grandes institutions financières de France ont tous reflété les conséquences de l'inflation au cours de ces dernières années. Le Crédit Lyonnais ne fait pas exception et l'on pourra se rendre compte qu'en 1925, le montant des dépôts s'est accru de 1 1/2 milliard de francs, tandis que le poste « Effets à recevoir » augmentait de 1,1 milliard. Ce poste comprend les bons de la Défense Nationale.

EN MILLIERS DE FRANCS.	31-12-1920	31-12-1921	31-12-1922	31-12-1923	21-12-1924	31-12-1925
Capital	250.000	250.000	250.000	250.000	250.000	250.000
Réserve	200.000	200.000	200.000	225.000	225.000	225.000
Dépôts	4.465.272	4.585.030	4.983.882	5.289.417	5.148.436	6.673.788
Acceptations	36.478	28.341	28.005	29.428	35.501	48.496
Caisse	505.586	498.546	510.373	543.082	571.311	955.732
Effets à recevoir	3.239.524	3.790.821	4.096.447	4.088.109	3.644.158	4.797.928
Comptes courants débiteurs	1.233.997	778.812	801.202	1.006.619	1.286.834	1.449.207
Prêts sur titres	201.044	164.559	216.003	309.157	327.050	238.462
Portefeuille titres	7.677	5.970	5.704	2.587	2.864	4.011
Change à terme	113.213	71.161	59.961	39.647	39.647	39.647
Immeubles	35.000	35.000	35.000	35.000	35.000	35.000
Bénéfices	39.214	38.972	40.490	42.003	43.929	42.928
Circulation fiduciaire (en millions)	37.562	36.427	35.963	37.763	40.604	49.993

L'élévation du chiffre des opérations reprises sous la rubrique « Comptes courants débiteurs » n'est pas particulièrement frappante, et il est évident que « l'achat continu de fonds d'Etat par les banques françaises est la principale source d'inflation. L'expansion des dépôts rend d'autant plus remarquable la cherté de l'argent. »

L'ASSURANCE-CREDIT EN AUTRICHE.

L'idée, propagée il y a quelques mois, de créer une assurance pour crédits d'exportation, commence à être prise sérieusement en considération. Ce projet a pour but de développer le commerce d'exportation en réduisant, dans la mesure du possible, les risques inhérents à la concession de crédits; le problème est d'autant plus important qu'il y a peu de probabilités qu'on puisse actuellement réduire les longs délais de paiement que les vendeurs sont très souvent obligés de concéder à leurs acheteurs.

L'assurance contre les risques de crédits permettra aux exportateurs d'accorder des conditions de paiement avantageuses, tout en réduisant leurs risques; la garantie pour la perte éventuelle serait supportée

par l'assureur. Dans ce but, et d'après ce qu'on entend, on projette la création d'une société anonyme dans laquelle l'industrie, le commerce, les banques et les sociétés d'assurances seraient représentés; une participation de l'Etat n'est pas envisagée pour l'instant et la question de la réassurance n'est pas encore résolue.

Ce genre d'assurances, déjà connu en Autriche avant la guerre, et pratiqué dans une large mesure à l'étranger, est appelé à rendre de grands services, spécialement aux établissements industriels de moindre importance, qui ont encore à souffrir de la rareté des capitaux. L'adjonction de la police d'assurance aux traités améliorera sensiblement leur qualité et facilitera l'escompte de créances à long terme.

Bulletin de la Société Autrichienne de Crédit.

LE RENDEMENT DU PLAN DAWES.

Seconde annuité 1925-1926.

L'agent général des paiements de réparations faisait savoir, dans un récent communiqué, que l'Allemagne avait complètement rempli, à la date du 31 août 1926, ses obligations, pour la seconde années d'application

du plan Dawes (1). La seconde annuité, qui s'étend sur la période allant du 1^{er} septembre 1925 au 31 août 1926, comportait un versement de 1.220 millions de marks-or. Cette somme, qui représente, au change actuel, 9 milliards 500 millions de francs environ, est applicable à l'ensemble des charges du Traité de Versailles (réparations, frais d'occupation, commissions interalliées, etc.).

M. S. Parker Gilbert communique maintenant l'état détaillé des recettes et des paiements pour le mois d'août dernier et pour l'ensemble de la seconde année d'application du plan Dawes.

Les recettes du mois d'août 1926 — 12^e mois de la seconde annuité du plan Dawes — se sont élevées au total à marks-or 159.840.218,63, provenant :

Pour 20 millions de marks-or, de la contribution budgétaire ;

Pour 50 millions de marks-or, des intérêts des obligations de chemins de fer émises au profit des réparations ;

Pour marks-or 26.554.455,30, de l'impôt sur les transports ;

Pour 62.500.000 marks-or des intérêts des obligations industrielles ;

Pour marks-or 271.386,17 de différences de change ;

Pour marks-or 514.377,16 d'intérêts perçus.

Pour la totalité de la seconde annuité Dawes, les recettes atteignent marks-or 1.169.809.587,26. Cette somme, qui représente, au cours actuel du change, 9.360 millions de francs, provient des recettes suivantes :

250 millions de marks-or, de la contribution budgétaire ;

Marks-or 241.904.574,39, de l'impôt sur les transports ;

550 millions de marks-or, des intérêts des obligations des chemins de fer allemands ;

125 millions de marks-or, des intérêts des obligations industrielles ;

Marks-or 2.738.757,28, d'intérêts perçus ;

Marks-or 166.255,59, de différences de change.

Comme il restait au 31 août dernier, sur la première annuité, un solde en espèces de marks-or 107.013.270,89, il en résulte que l'agent des paiements a disposé, pendant la deuxième annuité, d'une somme globale de marks-or 1.276.822.858,15.

Les paiements effectués pendant la deuxième année d'application du plan se sont élevés au total à marks-or 1.183.222.427,52 (soit environ 9 milliards 1/2 de francs au cours actuel du change), dont marks-or 159.303.481,19 pour le mois d'août. Il restait donc un solde en espèces, au 31 août, de marks-or 93.600.430,63.

Voici le détail des paiements pour l'ensemble de la deuxième annuité Dawes (en marks-or) :

1. A ou pour le compte de :

France	565.630.271,47
Empire britannique	226.687.732,71
Italie	77.054.447,55
Belgique	116.376.026,81
Etat serbe-croate-slovène	38.185.212,56
Etats-Unis d'Amérique	14.844.038,20
Roumanie	8.976.875,30
Japon	2.817.457,82
Portugal	6.279.581,64
Grèce	3.159.367,06
Pologne	153.052,85

Total des paiements aux puissances. 1.060.164.063,97

2. Pour le service de l'emprunt extérieur allemand 1924 97.213.009,36

3. Pour les dépenses de :

La Commission des Réparations 3.255.522,90

L'Office des paiements de réparations. 3.700.000,—

La Haute Commission des Territoires rhénans 6.933.790,48

La Commission militaire de Contrôle. 4.507.261,69

4. Frais des organismes d'arbitrage. 38.372,14

5. Escompte sur les montants payés par la Deutsche Reichsbahn Gesellschaft avant la date de l'échéance. 7.410.406,98

Total des paiements 1.183.222.427,52

Les paiements aux puissances.

Le tableau ci-dessous indique l'état détaillé des paiements aux puissances pour la totalité de la deuxième annuité d'application du plan Dawes (en marks-or) :

1. Frais d'occupation :

a) Reichsmarks aux armées d'occupation 41.829.690,02

b) Fournitures aux armées, en vertu des articles 8 à 12 de l'arrangement relatif aux pays rhénans . 44.357.603,20

Total des frais d'occupation 86.187.293,22

2. Livraisons en nature :

a) Charbon, coke et lignite 273.425.053,93

b) Transport de charbon, de coke et de lignite 84.206.198,27

c) Matières colorantes et produits pharmaceutiques 11.222.090,—

d) Engrais chim. et produits azotés. 50.826.775,89

e) Sous-produits du charbon. 5.558.119,13

f) Terres réfractaires 102.541,61

g) Produits agricoles 17.284.781,66

h) Bois. 23.532.011,90

i) Sucre 12.895.734,49

j) Livraisons diverses 176.875.416,74

Total des livraisons en nature. 655.928.723,62

(1) Cfr. *Bulletin* n° 14, du 16 septembre 1926, p. 331.

3. Réparation Recovery Act	243.092.452,65
4. Restauration de la Bibliothèque de Louvain.	2.100.316,90
5. Paiements divers	2.155.733,95
6. Transferts en espèces :	
a) Liquidation des comptes de la régie franco-belge des chemins de fer	5.007.229,01
b) Liquidation de soldes dus pour livraisons effectuées ou services rendus par le Gouvernement allemand avant le 1 ^{er} septembre 1924	683.020,83
c) En devises étrangères	65.009.293,79
Total des paiements aux puissances.	1.060.164.063,97

En août, les paiements aux puissances se sont élevés à marks-or 152.025.296,98.

Enfin, on trouvera ci-dessous le résumé de la situation du règlement de la deuxième annuité, versée par l'Allemagne aux puissances en exécution du plan Dawes :

	Marks-or.
Conformément au plan des experts, la seconde annuité se monte à	1.220.000.000,—
Les recettes effectives en date du 31 août 1926 au titre de cette annuité étaient, ainsi qu'il a été indiqué ci-dessus, de	1.166.904.574,39
ce qui laisse un solde de	53.095.425,61
payable en septembre 1926 :	
a) Intérêt des obligations de réparations des chemins de fer allemands venu à échéance et versé le 1 ^{er} septembre 1926	45.000.000,—
b) Solde de l'impôt sur les transports venant à échéance le 21 septembre 1926	8.095.425,61
Total	53.095.425,61

QUESTIONS INDUSTRIELLES, COMMERCIALES, AGRICOLES, ETC.

LA PRODUCTION METALLURGIQUE

DE LA BELGIQUE.

On trouvera ci-dessous le tableau des hauts fourneaux existants, hors feu et à feu en Belgique au 1^{er} septembre 1926 ainsi que leur production par vingt-quatre heures (1).

(Voir tableau page suivante)

La Société Cockerill a toujours un haut fourneau en allure de fonte hématite qui produit 263 tonnes par vingt-quatre heures, et la Société de l'Alliance consomme la production du haut fourneau de Moncheret pour la transformer en produits finis.

Reprenons l'examen des résultats du mouvement commercial de l'Union belgo-luxembourgeoise en ce qui regarde les exportations sidérurgiques en 1925; le tableau ci-dessous donne le détail des exportations de tôles, les pays étant placés par ordre d'importance comme débouchés jusque 5.000 tonnes exportées vers une même destination et placés alphabétiquement pour les quantités inférieures à 5.000 tonnes.

Exportations de tôles en 1925.

	Tonnes.
Grande-Bretagne	37.100
Indes britanniques	31.800
A reporter	68.900

	Report
France	68.900
Argentine	22.200
Pays-Bas	17.500
Chine	17.300
Brésil	6.100
Egypte	9.500
Danemark	8.100
Turquie	7.200
Grèce	5.900
Italie	5.900
Japon	5.300
Indes néerlandaises	5.000
Syrie	5.000
Sud Afrique	1.000
Bulgarie	1.400
Canada	3.400
Ceylan	1.200
Chili	2.500
Congo belge	2.900
Espagne	1.400
Etats-Unis	3.600
Finlande	3.300
Hong-Kong	2.700
Norvège	1.400
Portugal	4.800
Roumanie	4.200
Suède	3.300
Suisse	3.900
Pays divers	900
	11.000
Total	261.800

(1) Cfr. *Bulletin* n° 11, du 26 août 1926, p. 260.

RÉGIONS ET USINES	Fourneaux			Production par 24 heures					
	exis- tants	à feu	hors feu	Affinage		Moulage		Acier	
				H. F.	T.	H. F.	T.	H. F.	T.
Hainaut et Brabant :									
Sambre-et-Moselle	4	4	—	—	—	—	—	4	1.325
Moncheret	1	1	—	—	—	—	—	1	100
Thy-le-Château	4	4	—	—	—	—	—	4	660
Hainaut	4	4	—	—	—	—	—	4	800
Monceau	2	2	—	—	—	—	—	2	400
La Providence	4	4	—	—	—	—	—	4	1.200
Usines de Châtelineau	3	2	1	—	—	—	—	2	300
Clabecq	3	3	—	—	—	—	—	3	600
Boël	2	2	—	—	—	—	—	2	400
Totaux	27	26	1	—	—	—	—	26	5.785
Liège :									
Cockerill	7	7	—	—	—	—	—	7	1.362
Ougrée	6	6	—	—	—	—	—	6	1.300
Angleur	4	4	—	—	—	—	—	4	675
Espérance	3	3	—	—	—	—	—	3	600
Totaux	20	20	—	—	—	—	—	20	3.937
Luxembourg :									
Athus	4	4	—	—	—	—	—	4	700
Halanzy	2	2	—	—	—	2	168	—	—
Musson	2	2	—	—	—	2	182	—	—
Totaux	8	8	—	—	—	4	350	4	700
Totaux généraux :									
1 ^{er} septembre 1926	55	54	1	—	—	4	350	—	10.422
1 ^{er} août 1926	55	53	2	—	—	4	338	49	10.122
1 ^{er} septembre 1913	57	51	6	1	75	4	230	46	6.692

Comme pour les rails et les poutrelles, c'est la Grande-Bretagne qui prend la première place comme débouché pour les tôles de l'Union belgo-luxembourgeoise; mais en ce qui regarde cette catégorie de produits finis, elle est loin de prendre l'avance qu'elle est accoutumée d'obtenir pour les autres produits sidérurgiques: elle est serrée d'assez près par les Indes britanniques, tandis que la France prend la troisième place, malgré le taux élevé des droits d'entrée qui frappent les produits étrangers que l'on expédie vers ce pays.

L'Argentine et les Pays-Bas se suivent de près, mais sont les derniers pays où l'exportation de nos tôles soit réellement considérable puisque le Brésil, qui suit comme importance de clientèle, n'enregistre comme quantité reçue qu'un peu plus de la moitié de ce qu'ont importé l'Argentine et les Pays-Bas.

La Russie qui nous prenait en moyenne environ 4.000 tonnes de tôles avant la guerre a disparu de la liste.

On trouvera ci-dessous la liste des pays où la Belgique exporte des barres; on a mis par ordre d'impor-

tance ceux d'entre eux où nous avons expédié en 1925 plus de 15.000 tonnes, les autres débouchés suivant par ordre alphabétique.

Exportations de barres en 1925.

	Tonnes.
Grande-Bretagne	218.500
Pays-Bas	65.500
Etats-Unis	63.400
Indes britanniques	61.500
Japon	60.300
Argentine	58.400
Italie	47.300
Chine	45.200
Egypte	34.600
Suède	31.300
Allemagne	31.200
Grèce	29.100
Danemark	22.600
Indes néerlandaises	20.800

A reporter 789.700

Report 789.700

Norvège	18.800
Turquie	15.500
Congo belge	1.400
Australie	1.700
Bulgarie	10.100
Canada	12.000
Chili	12.800
Afrique (pos. port.)	1.800
Cuba	13.000
Espagne	3.300
Esthonie	5.100
Détroits	4.000
Finlande	8.000
France	12.700
Hong-Kong	5.400
Irlande	4.500
Lettonie	13.900
Maroc	5.600
Philippines	9.000
Portugal	14.700
Roumanie	4.300
Suisse	5.900
Syrie	5.400
Sud-Afrique	7.000
Uruguay	7.800
Autres pays	32.500

Total . . . : 1.029.900

Ici la Grande-Bretagne prend près de trois fois et demie plus de barres que n'importe quel autre pays, mais il est assez intéressant de noter que les Etats-Unis arrivent en troisième ligne comme client de notre pays pour les barres, et que les Pays-Bas, qui n'ont à l'entrée de leurs frontières aucun droit protecteur, ne prennent guère que 2.000 tonnes de plus que les Etats-Unis, qui sont protégés par une vraie muraille de Chine.

L'Allemagne arrive encore en ordre utile à la onzième place comme débouché; ce ne sont certainement pas les usines belges qui profitent de cette situation, mais uniquement les usines luxembourgeoises.

Les Pays-Bas, les Indes britanniques, l'Argentine et le Japon sont d'importants acheteurs de barres belges, Japon sont d'importants acheteurs de barres belges, mais nous voyons que l'Italie est l'un de nos plus importants clients puisqu'elle occupe la septième place dans la liste ci-dessus. L'Angleterre ne prend pas moins, à elle seule, plus du cinquième ou de 20 p. c. de nos exportations de barres.

En 1913, nous avons exporté pour la Belgique seule près de 650.000 tonnes de barres ou 65 p. c. du total de 1925 pour les deux pays, Belgique et Grand-Duché réunis, et la Russie nous prenait alors près de 3.700 T., tandis que l'Allemagne n'arrivait pas à 650 tonnes.

On voit combien la situation s'est transformée pour nos producteurs depuis la guerre.

Dans tous les pays neufs que le grand bouleverse-

ment de 1914-1918 a fait apparaître sur la carte géographique du Continent européen, nous avons pris largement la place qui revenait à notre sidérurgie.

Nous voyons, en effet, qu'outre la quarantaine de pays spécialement dénommés où nous expédions nos produits sidérurgiques de toute espèce, il en est peut-être presque autant qui sont réunis sous la rubrique « pays divers ou non spécialement dénommés »; l'on peut affirmer, sans exagération, qu'il n'est probablement aucun pays du globe qui ne reçoive pas les produits de la sidérurgie belge.

Si nous faisons le total des cinq produits sidérurgiques principaux: les aciers spéciaux, les profilés, les barres, les rails et les tôles, nous obtenons le tableau ci-dessous, ne comprenant pas les pays qui nous ont pris moins de 50.000 tonnes:

Exportations des cinq principales catégories de produits sidérurgiques en 1925.

Grande-Bretagne T.	412.000
Indes britanniques	125.000
Etats-Unis	108.000
République Argentine	104.000
Japon	102.000
Pays-Bas	102.000
Chine	76.000
Italie	57.000
Suède	52.000

Les neuf pays repris ci-dessus nous ont acheté 1.138.000 tonnes sur un total général de 1.834.000 tonnes des cinq produits finis considérés; la Grande-Bretagne seule a pris près de 22 1/2 p. c. du total exporté.

Moniteur des Intérêts Matériels,
9 septembre 1926.

LA METALLURGIE LUXEMBOURGEOISE.

Il a été produit en juillet 1926, 211.279 tonnes de fonte dont 205.848 tonnes de fonte Thomas, contre 190.073 tonnes de fonte en juillet 1925 dont 185.738 tonnes de fonte Thomas. Pour les sept premiers mois de l'année 1926, il a été produit 1.415.577 tonnes de fonte, dont 34.112 tonnes de fonte de moulage, 1.377.725 tonnes de fonte Thomas et 3.740 tonnes de fonte d'affinage, contre, pour la même période de 1925, 25.105 tonnes de fonte de moulage, 1.312.050 tonnes de fonte Thomas et 5.085 tonnes de fonte d'affinage.

Il a été produit en juillet 1926, 191.538 tonnes d'acier dont 189.039 tonnes d'acier Thomas, contre 171.025 tonnes d'acier en juillet 1925, dont 167.536 tonnes d'acier Thomas. Pour les sept premiers mois de 1926, la production d'acier a été de 1.272.282 tonnes dont 12.438 tonnes d'acier Martin, 1.255.585 tonnes d'acier Thomas et 4.259 tonnes d'acier électrique, contre, pour la même période de 1925, 15.513 tonnes d'acier Martin, 1.176.838 tonnes d'acier Thomas et 3.374 tonnes d'acier électrique.

L'Information, 9 septembre 1926.

LA PRODUCTION DES HOUILLERES EN FRANCE

Les houillères françaises ont produit, pendant le mois de juillet dernier, 4.381.366 tonnes pour 26 jours de travail, au lieu de 4.429.981 tonnes en juin pour 26 jours de travail également.

La production journalière reste sensiblement au niveau des mois précédents, ainsi que le montre ce tableau :

	Production journalière moyenne	Personnel occupé
Année 1913	136.147	203.208
Janvier 1923.....	121.064	242.568
Janvier 1924.....	144.680	286.804
Janvier 1925.....	160.445	311.991
Janvier 1926.....	170.048	315.204
Mai 1926	171.396	310.568
Juin 1926	170.383	311.508
Juillet 1926.....	168.514	311.957

Voici, d'autre part, la production totale des houillères françaises pendant les sept premiers mois de l'année en cours, comparée aux chiffres correspondants de 1925 (en tonnes) :

	1926	1925
Janvier	4.251.215	4.171.595
Février	4.088.172	3.809.406
Mars	4.566.021	4.143.252
Avril	4.200.222	3.919.021
Mai	3.942.128	3.928.724
Juin	4.429.981	3.876.299
Juillet	4.381.366	3.927.946
Total pour les 7 mois	28.859.105	27.676.143

Dans le bassin du Nord et du Pas-de-Calais, la production journalière s'est élevée, pendant le mois de juillet, à 105.594 tonnes, en excédent de 14.297 tonnes sur le niveau de 1913.

Dans le Centre et le Midi, la production de 46.296 tonnes par jour est en accroissement de 1.446 tonnes sur le chiffre de 1913.

Ainsi, l'ensemble des mines situées dans les anciennes frontières a fourni, avec 151.890 tonnes, une extraction journalière en progrès de 15.743 tonnes sur la situation d'avant-guerre.

Les houillères de Lorraine ont, en outre, apporté un contingent supplémentaire de 16.624 tonnes par journée de travail.

La production de coke métallique dans les cokeries des houillères françaises s'est élevée à 318.889 tonnes pendant le mois de juillet, contre 306.718 tonnes en juin.

*Supplément économique du « Temps »,
12 septembre 1926.*

LES EXPORTATIONS CHARBONNIERES ALLEMANDES.

CHARBON (par 1.000 tonnes)	Moyenne mensuelle janv.-avril 1926	Mai 1926	Juin 1926	Juillet 1926
Importation totale	412,2	251,5	154,3	118,2
Exportation totale	1.179,9	1.832,2	2.517,2	3.640,2
Exportation vers :				
Pays-Bas	592,9	717,5	933,9	1.270,3
France	39,9	155,8	396,6	711,9
Belgique.....	57,4	113,6	199,6	393,-
Italie	135,3	216,5	186,7	193,9
Grande-Bretagne	—	—	—	157,1
Algérie	24,8	108,7	127,4	147,0
Tchécoslovaquie	69,0	61,5	66,9	81,0
Suède	42,9	82,2	48,3	79,2
Yougoslavie	3,0	0,4	3,7	64,6
Espagne	6,4	58,6	40,4	64,6
Etat libre d'Irlande	—	—	—	37,1
Argentine	26,4	53,7	38,9	36,7
Autriche	28,3	26,9	30,2	36,6
Suisse	23,9	43,2	33,7	32,6
Grèce	2,7	10,7	21,7	32,1
Danemark	18,4	39,6	49,9	30,5
Norvège	3,2	13,9	39,2	28,2
Portugal	15,8	25,3	57,3	21,4
Egypte	1,1	8,4	48,3	30,7
Sarre	17,3	16,3	22,0	19,9
Alsace-Lorraine	7,4	9,4	10,7	17,8
Finlande	0,6	7,3	9,5	8,3
Indes néerlandaises	2,7	3,1	5,0	6,1
Luxembourg	3,3	4,3	2,0	4,5
Coke : importation	3,8	4,9	2,5	4,3
exportation	390,8	357,3	375,6	502,0

Frankfurter Zeitung, 3 septembre 1926.

LE SYNDICAT EUROPEEN DES TUBES.

La « Bergwerks Zeitung », du 3 septembre, publie l'information suivante :

« D'après nos renseignements, le choix du siège du Syndicat Européen des Tubes n'est toujours pas définitivement arrêté. On avait projeté de l'établir dans un pays « neutre », c'est-à-dire non producteur de tubes. Mais l'opinion générale est maintenant que l'Allemagne serait le mieux désigné, parce qu'elle fournit la plus importante production de tubes.

» Provisoirement, la gestion du Syndicat est assurée par un organisme de contrôle, l'« Abise », qui a son siège à Dusseldorf. Les pays adhérents sont répartis en cinq groupes : a) Allemagne; b) Tchécoslovaquie; c) Pologne, Bismarckhütte; d) France-Belgique; e) Hongrie. Pour la Hongrie, une seule entreprise est en cause : la « Manfred Weiss » à Budapest.

» Les négociations n'ont pas été poursuivies avec les fabriques de tubes italiennes et espagnoles, qu'on n'a pas l'intention d'admettre dans le Syndicat, parce que leur influence sur les marchés d'exportation est médiocre.

» En ce qui concerne les négociations avec les usines britanniques, on n'attend aucun résultat avant la fin de la grève minière. Les négociations seront compliquées de ce fait qu'il n'existe pas en Grande-Bretagne de syndicat national des tubes. »

L'Information, 9 septembre 1926.

L'INDUSTRIE METALLURGIQUE

AUX ETATS-UNIS.

En août, la production de la fonte a été de 3.181.000 tonnes, 200 hauts fourneaux en activité, 15 en moins depuis mai. Les prix des tôles fines, noires et galvanisées, ont été augmentés de 1 à 3 dollars. Ceux des tôles fortes ont été diminués de 1 à 7 dollars. Après des demandes formidables pendant l'été, les achats continuent à être importants. Les exportations pour juillet ont atteint 194.000 tonnes. Les importations : 82.000 tonnes. Les principales importations à Los Angeles comprennent de la fonte, des aciers en barres et profilés. Les fabricants de machines agricoles achètent beaucoup d'acier pour les besoins de l'année prochaine. De nombreux marchés sont sur le point d'être conclus par les compagnies des chemins de fer. Les achats de tôles battent de nouveaux records. Les exportations dépassent de 15 p. c. celles de l'année dernière à la même époque. Les laminoirs à tubes marchent à 95 p. c. de leur capacité de rendement. Les besoins de l'industrie automobile augmentent.

Le mois de septembre présente à ses débuts des indications substantielles pour la continuation, dans le commerce de l'acier, d'une activité semblable à celle des deux mois précédents, activité qui a placé les mois de juillet et août 1926 très au-dessus de la moyenne des cinq années précédentes. On peut se faire une idée

de la forte production de l'acier en août par une statistique de la production de la fonte établie le dernier jour du mois : cette évaluation donne 3.196.190 tonnes en août, ou 103.100 tonnes par jour, contre 3.223.338 tonnes en juillet, ou 103.978 tonnes par jour, soit une diminution de 875 tonnes par rapport à juillet, contre 3.866 tonnes en juillet par rapport à juin.

A la fin d'août, la production de lingots du Steel Trust était descendue un peu au-dessous de 85 p. c. et s'il y a quelques réductions dans les tarifs de ses hauts fourneaux, c'est pour tenir compte de la récente accumulation au parc d'un certain tonnage de fonte à acier. La production générale de lingots par les usines, en août, doit s'établir un peu au-dessous de 80 p. c.

Dans la Nouvelle-Angleterre, les aciers étrangers (barres et profilés pour construction) font de plus en plus concurrence aux produits du pays. Des profilés allemands ont été offerts à Boston, douane payée, à 6 et 8 dollars par tonne de moins que les prix américains. Sur la côte de l'Atlantique, la fonte allemande est de nouveau un des éléments principaux du marché, mais l'application du droit de surestimation après quarante-huit heures, au lieu de quinze jours, comme c'était l'usage jusqu'ici, a introduit un nouveau facteur plutôt défavorable dans le commerce de tous les fers étrangers.

Quelques bonnes affaires en pipe-line ont été traitées cette semaine : on note en particulier un ordre de l'Amérique du Sud, qui est en quelque sorte la répétition de celui de l'an dernier, donné par la National Andean Corporation de Colombie à la National Tube Company, pour 300 milles de tuyaux de dix pouces.

On a reçu de Londres un câble relatif à la vente de 20.000 tonnes de bandes à tube rivées pour une pipe-line de 20 milles, destinée à fournir de l'eau à São-Paulo (Brésil).

Iron Age;

L'Information, 4 septembre 1926.

LES GRANDS MAGASINS ET LES MAGASINS

A SUCCURSALES MULTIPLES.

Le 26 juin et le 28 août 1926, « The Economist » a publié deux substantielles études sur le rendement des grands magasins de Londres et sur celui des magasins à succursales multiples. Il semble qu'il y ait quelque enseignement à tirer d'un rapprochement des résultats publiés.

Dans les deux tableaux qui suivent, les rendements des titres pour un certain nombre d'années ont été condensés : la comparabilité est possible du fait que les deux groupes ont approximativement la même importance numérique.

En outre, de part et d'autre les derniers exercices ont été favorables, malgré la dépression générale du commerce.

A part l'année 1923, particulièrement favorable aux magasins à succursales, les bénéfices des deux catégories d'entreprises sont demeurés sensiblement au même

niveau et ont subi en même temps l'influence des crises économiques générales. Après les hauts rendements de 1920, elles ont été simultanément affectées par la crise économique; mais à partir de 1924, le rendement s'est amélioré et est remonté au même niveau qu'en 1920. Les magasins à succursales multiples ont été moins affectés par la crise que les « stores »: ce fait peut être attribué à ce que ces derniers comprennent des magasins d'ameublement dont les consommateurs peuvent se passer plus facilement que de denrées alimentaires: ainsi, les bénéfices de Maple and Cy (ameublement) sont tombés de 17 1/2 à 7 1/2 p. c. de 1920 à 1921.

Il est moins facile de discerner sur les magasins à succursales multiples les conséquences de la crise générale, car le tableau s'y rapportant n'a pu être complété que progressivement au fur et à mesure de la transformation d'entreprises privées en sociétés anonymes.

Un examen des bilans combinés des deux groupes permettra de se rendre compte de l'importance respective des capitaux investis; les magasins à succursales multiples paraissent opérer davantage avec leur capital propre et avoir moins recours que les autres aux

emprunts et émissions d'obligations: allant vers la clientèle au lieu de l'attirer à eux, ils sont, une fois les succursales établies, entraînés à moins de transformations et se constituent en outre des noyaux d'acheteurs que le grand magasin est sans cesse obligé de solliciter. Pour le grand magasin, le montant total des obligations atteint presque au tiers des ressources propres; le total des postes « débiteurs » des différentes entreprises dépasse les engagements; on remarquera la valeur considérable des immeubles: situés dans des quartiers très animés et sûrement bâtis avec luxe, il est compréhensible qu'ils acquièrent une grande importance dans les bilans. Au contraire, pour les magasins à succursales multiples, le poste « Immeuble » est beaucoup moins important: les « branches » sont souvent installées dans des immeubles pris à bail. Les capitaux des deux catégories d'entreprises ont approximativement la même importance; cependant, ce sont celles à succursales multiples qui travaillent avec les fonds les plus réduits. Cependant, le stock des marchandises est le même pour les deux groupes. Chacun d'entre eux possède un portefeuille important soit en valeurs d'Etat, soit en titres de sociétés patronnées: usines fabriquant les produits vendus, etc.

MAGASINS A SUCCURSALES MULTIPLES	Capital et réserves	Emprunts et obligations	Créditeurs	Immeubles	Stocks	Caisse	Placements	Débiteurs
	£	£	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
Austin Reed (20 février 1926).....	480.885	64.508	27.474	316.840	131.138	119.789	9.000	12.190
Baker (Chas.) (31 janvier 1926).....	215.500	141.295	18.594	118.429	144.974	11.750	—	7.452
Bobby et C ^o (10 février 1926).....	40.630	595.391	104.717	1.048.882	309.353	75.145	—	122.333
Boots pure Drug (31 mars 1926).....	3.617.071	—	544.288	1.894.497	780.216	41.221	1.186.686	643.089
Home et Col. Stores (26 décemb. 1925)	3.567.609	—	387.587	703.487	763.840	374.457	1.947.407	79.395
Hope Bros (28 février 1926).....	858.480	15.000	125.475	470.565	367.933	21.603	27.227	7.120
Horne Bros (28 février 1926).....	1.049.835	—	38.045	674.097	263.723	29.322	—	5.683
Intern'l Tea (24 avril 1926).....	2.552.298	41.387	354.779	1.235.710	864.152	146.794	51.000	298.205
Lipton (31 mars 1926).....	3.150.000	1.109.917	473.233	3.015.007	1.094.153	—	305.902	471.863
Maynards (30 juin 1925).....	332.395	30.063	36.842	378.815	84.704	13.566	91.587	35.623
Mayp'le Dairy (1925).....	3.545.508	—	194.077	646.970	588.683	184.256	2.206.059	48.894
Mead'w Dairy (2 janvier 1926).....	1.167.500	58.203	347.150	520.571	346.829	30.684	864.124	53.640
Parkes, Chemsts (28 février 1926)...	128.128	—	20.038	48.351	61.464	7.511	20.737	3.165
Pim Brothers (31 janvier 1926).....	295.000	50.000	91.412	160.000	115.690	2.089	—	149.458
Plümm'r Roddis (7 février 1926)....	382.493	143.897	76.553	415.281	129.791	1.786	2.150	57.176
Rego Clothiers (1925).....	425.694	53.350	97.529	406.935	148.723	24.369	—	13.072
Walton Isaac (31 janvier 1926).....	281.400	90.950	28.442	312.703	59.180	13.872	—	10.589
	22.090.426	2.393.961	2.966.235	12.367.140	6.254.546	1.098.214	6.711.879	2.018.947

GRANDS MAGASINS	Capital et réserves	Emprunts et obligations	Créditeurs	Immeubles	Stocks	Caisse	Placements	Débiteurs
	£	£	£	£	£	£	£	£
Army and Navy (30 janvier 1926) ...	1.492.590	499.057	770.725	1.227.037	695.227	198.418	663.195	222.069
Civil Service (Fin 1925).....	521.031	18.135	202.474	324.498	339.468	42.444	23.345	52.306
D. H. Evans (19 février 1926).....	860.211	167.928	87.680	675.888	214.472	114.549	141.276	87.664
Dickins & Jones (31 janvier 1926) ...	817.817	1.026.291	57.370	1.541.932	127.773	37.494	130.292	129.670
Fdk. Gorringe (20 février 1926).....	531.768	—	24.318	235.334	144.667	32.382	80.693	64.797
Harrods (31 janvier 1926).....	6.958.207	985.657	940.026	4.704.758	1.021.680	603.174	1.954.805	991.976
Jay's (31 janvier 1926).....	576.022	130.000	8.225	545.847	87.895	2.988	1.893	90.452
John Barker (31 janvier 1926).....	2.977.573	550.000	308.142	2.674.993	689.453	558.498	108.143	649.322
Liberty & C ^o (31 janvier 1926).....	870.000	325.000	146.007	783.122	296.583	18.254	120.537	90.767
Maple (25 février 1926).....	3.450.655	1.000.000	302.721	1.206.472	1.691.617	374.328	195.498	1.567.279
Mappin & Webb (Fin 1925).....	1.201.889	197.500	104.423	478.326	304.680	145.049	495.714	63.535
Selfridge (31 janvier 1926).....	3.194.560	973.276	476.971	3.076.025	557.640	82.700	778.140	528.059
Spencer Turner (15 janvier 1926) ...	794.550	—	20.832	232.014	223.708	88.255	75.687	318.215
Thomas Wallis (31 janvier 1926)....	550.000	190.000	57.001	546.517	158.356	11.745	—	110.783
Wm. Whiteley (18 février 1926).....	1.198.668	1.424.185	246.585	1.972.542	398.034	42.192	277.478	580.293
Total.....	25.995.541	7.487.029	4.253.500	20.225.305	6.951.253	2.352.470	5.046.777	5.547.187

GRANDS MAGASINS	1920	1921	1922	1923	1924	1925
Army & Navy	35	10	15	20	25	25
D. H. Evans	20	17 1/2	18	20	20	20
Dickins & Jones	7	7	7	7	8	8
Fred. Gorringe	15	15	15	15	15	15
Harrods	17 1/2	5	8	11	15	16
Jays	10	—	—	5	—	—
John Barker	20	20	20	20	20	20
Liberty & Co	20	20	20	20	20	20
Maple & Co	17 1/2	7 1/2	10	10	13 3/4	14
Mappin & Webb	15	10	2 1/2	—	—	—
Selfridge & Co	10	10	10	10	10	15
Spencer-Turrer	11	6	8	8 1/2	10	10
Thomas Wallis	14	10	10	10	10	10
Wm. Whiteley	14	14	20	25	25	25
Moyenne annuelle	16.14	10.86	11.68	12.96	13.70	14.14

MAGASINS A SUCCURSALES MULTIPLES	1920	1921	1922	1923	1924	1925
Austin Reed	—	—	—	—	12 1/2	12 1/2
Bobby & Co	10	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Baker & Co	10	5	5	—	—	—
Boots	—	—	—	36	36	33
Home & Colonial	15	25	22 1/2	25	25	27 1/2
Hope brothers	10	6	10	10	10	10
Horne brothers	—	—	—	—	5	5
International Tea Stores	12	16	18	19	20	20
Lipton	12 1/2	12 1/2	12 1/2	10	—	—
Maynards	20	20	20	40	45	50
Maypole Dairy	37 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	—	17 1/2
Meadow Dairy	—	—	—	41 2/3	41 2/3	41 2/3
Parkes, Chemists	10	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Pim Bros	12	5	5	5	—	5
Plumner, Roddis	10 1/2	10	10	12 1/2	12 1/2	13
Rego Clothiers	—	—	—	—	—	5
Walton Isaac	—	—	10	10	11 1/4	11 1/4
Moyenne annuelle	14,45	12	12,12	16,11	14,93	15,97

LE CARTEL DE LA SOIE ARTIFICIELLE ALLEMANDE.

Les producteurs allemands de soie viscosse ont conclu un accord de prix et de conditions de vente afin de supprimer la guerre des prix et la concurrence italienne (1). Cette dernière bénéficie, par suite du bas prix des salaires et de la différence entre le pouvoir d'achat de la lire sur les marchés intérieurs et extérieurs, d'une prime d'exportation de 1 à 2 R. M. par kilogramme. En outre, la soie italienne bénéficie de droits d'entrée très réduits.

Les entreprises suivantes font partie du cartel :

Vereinigte Glanzstoff A. G. ;
I. G. Farben Industrie A. G. ;
J. Kutnner (en Sarre) ;
Usines Elsterberg ;
Usines Zehlendorf ;
Henninghaus und Co, Elberfeld.

(1) Cfr. *Bulletin* n° 8, du 5 août 1926, p. 196.

La production quotidienne de soie viscosse atteint environ 90 tonnes ou 89 p. c. de la production totale de soie artificielle en Allemagne. La consommation annuelle intérieure est estimée à 9 lb. par habitant et celle des Etats-Unis s'élève au triple.

Le nouveau cartel a procédé à l'unification des types fabriqués. Les prix officiels bénéficient d'un escompte de 5 p. c. pour paiement endéans les dix jours, 2 p. c. pour paiement endéans les trente jours ; les conditions habituelles reportent le paiement à soixante jours. Les acheteurs prenant l'engagement de prendre au trust 90 p. c. de leur consommation bénéficient d'une ristourne sur les opérations de l'année, allant de 1 à 6 p. c. suivant les quantités consommées. On trouvera ci-dessous un aperçu de la situation dans d'autres pays.

L'évolution rapide de l'industrie de la soie artificielle et le développement impressionnant de la consommation de ce produit suscite, depuis quelques années, le plus vif intérêt dans les milieux textiles et financiers.

Le « Times » a récemment publié un tableau compa-

ratif de la production des divers pays, pour 1924 et 1925. Suivant ces chiffres, la Belgique se classe sixième parmi les pays producteurs de soie artificielle:

PAYS	Tonnes métriques	
	1925	1924
Etats-Unis	22.675	16.245
Italie	15.000	8.400
Angleterre	11.250	10.885
Allemagne	10.900	10.700
France	10.500	5.606
Belgique	6.000	4.034
Hollande	4.000	1.530
Suisse	2.600	1.820
Japon	1.315	545
Autriche	1.200	1.200
Pologne	1.000	700
Tchécoslovaquie	957	588
Canada	585	—
Suède	105	80
Hongrie	375	280
Espagne	84	84
Russie	100	40
	88.896	62.797

On estime qu'en 1926 la production dépassera 100.000 tonnes. En 1913, elle n'atteignait que 12.000 tonnes. Elle a donc presque décuplé en treize ans.

Cependant la production mondiale de la soie artificielle n'atteint encore que 1 p. c. de la production de tous les textiles: 0,8 millions de quintaux, contre 0,9 millions pour la soie naturelle, 5,6 millions pour le lin, 8 à 9 pour le chanvre, 12,15 pour le jute, 15,16 pour la laine, 50,55 pour le coton. Sa valeur représente 3 p. c. de la valeur totale des textiles: 0,9 milliards liras-or, contre 1 milliard pour le chanvre, 1,2 pour le jute, 1,5 pour le lin, 6 pour la laine, 6 pour la soie, 12 pour le coton.

C'est surtout depuis la guerre que le rythme de la production de la soie artificielle s'est accéléré. Cet essor considérable est dû tant aux perfectionnements apportés dans la fabrication au point de vue de la souplesse, de la résistance à l'humidité, etc., qu'au bon marché et à la stabilité relative des prix de vente.

Les Etats-Unis fournissent au marché mondial de la soie artificielle une coopération sensiblement plus forte que celle des autres pays, résultat d'autant plus remarquable qu'il est surtout l'œuvre des capitaux étrangers. Tel est le cas de la Viscose Company, où les intérêts britanniques prédominent; de la Tubize Artificial Silk, en grande partie belge et française; de l'Industria Fibre, à Cleveland, où d'importants capitaux italiens ont été investis; de l'American Cellulose and Chemical Manufacturing, où des groupes étrangers, parmi lesquels figure en première ligne le groupe Golfields, ont la majorité.

En Europe, l'Italie occupe la première place. La production italienne est passée de 8.000 tonnes en 1924 à 15.000 tonnes en 1925; elle a donc presque dou-

blé en un an. On estime qu'elle dépassera 20.000 tonnes en 1926. Le bas prix de la main-d'œuvre, en Italie, est la cause principale de cette progression extraordinaire. La moitié environ de cette production est exportée. La Grande-Bretagne est le meilleur acheteur des soies artificielles italiennes: environ 1.300 tonnes en 1925.

Les capitaux investis dans cette industrie en Italie représentent 1.500 millions de liras. La plus puissante des sociétés italiennes est la S. N. I. A. Viscosa, dont le fonds social atteint un milliard de liras. Fondée en 1917, elle a pris un développement tel que sa capacité de production journalière moyenne a passé de 3.400 kg. en 1921 à 5.900 en 1922, à 12.200 kg. en janvier 1924 et à 28.000 kg. en janvier 1925. Dans l'ordre suivent immédiatement la Seta de Châtillon (150 millions de liras; production journalière, 9.000 kg.); la Societa Generale della Viscosa (100 millions de liras; production journalière, 8.000 kg.), qui contrôle en même temps la Super-tessile (60 millions de liras) et la Societa Meridionale della Seta Artificiale (50 millions de liras), ces deux dernières susceptibles de fournir 16.000 kilogrammes.

La production de l'Angleterre se maintient simplement. Dans ce pays, la soie artificielle indigène est concurrencée par celle des pays à change déprécié, de l'Italie, de la Belgique et de la France particulièrement. Les prix des producteurs de ces pays sont, en effet, inférieurs à ceux du marché intérieur. Il en est résulté une limitation de la production en Angleterre.

En France, le pays où l'industrie de la soie artificielle est née (la Soie de Chardonnet, de Besançon, fut la première fabrique), la production s'est sensiblement développée, stimulée par les gros bénéfices des sociétés de premier plan, telles la Viscose française, la Soie Artificielle d'Izieux, la Soie Artificielle de Givet, sans omettre la Soie de Chardonnet, la première en date.

On sait que la Belgique joue également un rôle important sur le marché mondial de la soie artificielle, grâce surtout à l'activité grandissante de ses deux plus puissantes fabriques: la Société de Viscose et la Société de Tubize, la première établie dans le pays.

Indépendamment de ses installations situées à Hofstade-lez-Alost, la Viscose est intéressée dans plusieurs entreprises créées dans divers pays de l'Europe, où elle possédait des brevets. Elle a conclu, en outre, des accords avec le groupement des sociétés Viscose du monde entier et possède des participations dans la Societa Artificiale de Padova et la Société Anversoise de Soie Artificielle, etc.

La Fabrique de Soie Artificielle de Tubize joue également un rôle international des plus importants. Elle applique dans ses usines trois procédés de fabrication: Chardonnet, Viscose, acétate de cellulose. Elle contrôle, de plus, la Tubize Artificial Silk Company of America, possède des filiales en Hongrie (Sarvar), en Pologne (Tomaszow), des participations dans la Cellulose Holdings and Investment Company, dans la Teinturerie Belgo-Suisse, etc.

Les deux autres principales sociétés belges sont la Fabrique de Soie Artificielle d'Obourg et les Soieries de Maransart.

Actuellement, il y a environ 6.000 ouvriers occupés dans l'industrie de la soie artificielle belge, dont le capital, qui était de 11 millions de francs en 1914, a été, depuis, quadruplé pour faire face à la dépréciation des changes. Les principaux débouchés de la Belgique sont l'Allemagne, les pays scandinaves, la France, la Pologne et la Russie.

Les fabriques belges ne sont pas outillées pour fabriquer du tissu ou des vêtements de soie artificielle. La Belgique produit la matière première sous forme d'écheveaux de fils, qui, en général, ne sont même pas teints en Belgique, mais sont exportés à l'état brut en Allemagne. La Belgique rachète une partie de son exportation sous forme d'articles finis et n'en fabrique qu'une quantité minime à Renaix et à Courtrai, le reste étant importé d'Allemagne, d'Angleterre et de Suisse.

Financial Times;
Economie Financière.

LE DEVELOPPEMENT

DE LA MARINE MARCHANDE HOLLANDAISE.

La situation de la marine marchande des Pays-Bas s'est considérablement améliorée au cours de l'année 1925, principalement pour les lignes faisant le service des Indes néerlandaises. Les autres lignes de navigation régulières à service rapide ont également marqué des progrès; il n'en est pas de même des sociétés de « tramps ».

Le capital des douze entreprises principales était de 93,38 millions de florins en 1913; il avait passé à 187,88 millions en 1923 pour être ramené à 163,87 millions en 1925, après diverses réorganisations.

La situation des réserves et des obligations s'établit comme suit :

(En millions de florins)

	1913	1925
Réserves statutaires. . .	8,4	40,2
Réserves extraordinaires	18,41	147,94
Obligations	27,62	71,14

La valeur de la flotte a progressé considérablement :

(En millions de florins)

	Unités en service	Unités en construction
1913	102,82	25,38
1923	342,74	—
1925	305,15	26,15

Les compagnies les plus importantes sont énumérées ci-dessous, avec leur tonnage respectif en 1925 :

Nederland	T. 346.028
Holland-Amerika Lijn	327.311
Rotterdamsche Lloyd	258.603
Koninklijke Paketvaart	193.267
Kon. Ned. Stoomboot-My	165.616
Van Nieveld-Gondriaan	110.797
Kon. Holl. Lloyd	106.509

Le développement du groupe des douze armements de tête a suivi toutes les fluctuations du marché des frets depuis l'armistice. Après une période d'extraordinaire prospérité, une crise lente et prolongée a exercé une action telle que les chiffres des bénéfices d'exploitation sont tombés, malgré la dépréciation de l'or, au-dessous des chiffres de 1913, principalement pour les « tramps steamers ». Pour les lignes régulières, le relèvement a été beaucoup plus rapide et davantage encore pour les services vers les Indes.

Le tableau ci-dessous permettra de suivre ce mouvement.

ANNÉES	Tonnage en service	Tonnage en construction	Valeur comptable par tonne	BÉNÉFICE D'EXPLOITATION		
				Ligne des Indes néerland.	Autres lignes	Tramps steamers
(en mille florins)						
1913	893.257	157.519	115	13.071	14.101	2.331.
1918	1.109.976	401.282	82	93.972	45.380	16.791
1919	1.191.436	662.470	75	66.785	83.167	19.881
1920	1.381.594	548.394	116	27.112	38.312	16.645
1921	1.553.506	407.467	144	17.344	8.186	8.733
1922	1.664.575	195.410	185	15.054	582	1.129
1923	1.771.014	115.916	202	12.874	4.218	2.018
1924	1.716.379	88.669	205	16.218	6.779	3.602
1925	1.701.415	145.618	179	22.817	10.610	3.126

Frankfurter Zeitung, 30 août 1926.

LE DEVELOPPEMENT

ET L'AVENIR ECONOMIQUE DU CONGO BELGE.

Sous ce titre, M. F. Janssen a publié dans les « Annales de la Société scientifique de Bruxelles » (volume jubilaire), un article dont nous extrayons le passage relatif à notre commerce d'exportation au Congo :

Que dit-on, d'une manière générale, de notre commerce d'exportation vers la Colonie ?

D'aucuns font valoir que la Belgique ne peut prétendre envoyer une plus grande partie de marchandises au Congo, parce qu'elle ne les fabrique pas et que, d'autre part, nous ne pouvons concurrencer certaines marchandises de l'Afrique du Sud, parce qu'elles jouissent de tarifs de faveur pour les transports.

Le maximum de nos possibilités étant atteint, il convient, disent-ils, de se montrer satisfaits du résultat obtenu et de s'en tenir là. Assurément, il faut tenir compte de cette opinion. Cependant, l'on peut lire dans les derniers rapports économiques parvenus à Bruxelles, que les firmes belges qui sont installées dans la Colonie ne s'intéressent pas suffisamment au commerce des articles de traite et laissent ainsi prendre la place par des étrangers; c'est ainsi que plusieurs firmes étrangères s'y consacrent presque exclusivement avec grand succès et, comme ce genre d'affaires s'étend chaque jour, sous la poussée du développement sans cesse croissant, de l'activité industrielle, du renforcement du contingent de travailleurs et des ressources que les indigènes retirent de leurs cultures, c'est tout un champ d'action qui échappe trop à nos compatriotes.

Au Katanga, cela n'est guère contesté, la prépondérance étrangère est importante; elle est favorisée par les facteurs suivants: la composition cosmopolite de la province, la situation géographique, la prépondérance des étrangers dans le commerce. Ceux-ci forment entre eux de petites colonies, où le mot d'ordre est de s'entraider; un étranger au Congo trouvera à cause de cela plus d'assistance qu'un Belge. Enfin, l'organisation commerciale des firmes étrangères.

D'autre part, l'on a pu lire récemment dans les publications de la Colonie, qu'on ne voit presque pas circuler d'autos de fabrication belge au Congo, que les bières belges sont inconnues, que les conserves de légumes et de fruits de nos bonnes marques belges restent rares, que des fabriques belges qui exportent depuis des années dans plusieurs pays d'outre-mer avouent n'avoir jamais songé à chercher des débouchés au Congo.

Enfin, il y a peu de temps, M. Cattier signalait que les Belges doivent envoyer au Congo plus de produits fabriqués par eux. Il avait, disait-il, constaté, lors de son séjour dans la Colonie, qu'il y avait au port de Matadi, 2.000 tonnes de bières allemandes et que la bouteille de bière se vendait 7 francs.

On importe, ajoutait-il, annuellement au Congo, pour des millions de francs de cotonnades dont les indigènes se font des pagnes; les tissus viennent en

grande partie d'Angleterre. Il y a, au Congo, si nos nationaux le voulaient, de magnifiques industries à créer.

Voilà bien quelques témoignages qui semblent démontrer que l'emprise étrangère est toujours sérieuse et que le commerce belge est handicapé. Constatation quelque peu pénible pour un peuple actif, entreprenant comme le nôtre.

Ne saurions-nous donc pas nous adapter aux méthodes et aux nécessités du commerce colonial ?

Recherchons les motifs de cet état de choses.

Pourquoi notre négoce néglige-t-il cet important marché qu'est le Congo, et pour quels motifs nos fabricants ne parviennent-ils pas à éliminer davantage leurs rivaux ? Principalement, semble-t-il, parce qu'ils méconnaissent leurs intérêts.

La grande industrie, notamment, pratique à l'égard de la Colonie une telle indifférence et, ce qui semble confirmer cette appréciation, c'est que sur 2.204 questionnaires envoyés lors de l'enquête économique du Comité permanent du Congrès colonial, à l'intermédiaire d'organismes importants, tels que le Comité Central Industriel, la Société des Ingénieurs de Belgique et les Chambres de commerce, 182 réponses furent reçues... Le résultat de cette consultation a démontré le peu d'empressement que mettent nos exportateurs en matière de commerce d'exportation vers la Colonie.

D'aucuns renoncent à livrer en raison des formalités parfois compliquées que comportent certains envois; d'autres manifestent une réelle apathie, sous-estiment l'importance du marché; ils prétendent qu'un mouvement d'importation ne comprenant que 242.000 tonnes par an n'est pas intéressant, etc., etc... Certains disent encore sans détour, qu'ils sont satisfaits de la marche de leurs affaires et qu'ils ne désirent pas traiter avec la Colonie...

D'autres motifs de notre inaction seraient, disent quelques coloniaux :

La séparation trop profonde entre les deux pays ;

Le manque de protection contre la concurrence étrangère ;

Nul tarif différentiel ni préférentiel ne peut être mis en vigueur ;

Toutes les nations ont le droit d'aller au Congo et d'aller y commercer dans les mêmes conditions ;

Le manque d'aide des banques ;

Les frais de transport trop élevés ;

Les produits étrangers sont préférés à cause des prix ;

Nous n'aurions pas de voyageurs et on ne fait que très peu de publicité dans la Colonie ;

Les firmes belges se montrent chiches à cet égard et reculent devant la dépense.

On a parlé d'une autre cause qui a beaucoup nui et continuerait à nuire au développement du commerce dans le Congo même : ce serait le grand nombre de petits revendeurs étrangers — principalement portugais et grecs — concurrence redoutable pour les Européens sédentaires. Ceux-ci ont des frais généraux élevés, ceux-là sont soumis à peu de besoins.

La mauvaise présentation de nos articles serait aussi un motif, surtout les emballages défectueux.

Les colis destinés au Congo, exposés à un long transport et à de rudes manipulations, sont souvent fort mal emballés et ne se présentent pas comme les colis anglais, français et américains, qui, eux, sont légers et agréablement emballés.

On reproche encore aux Belges de ne pas se conformer aux spécifications et d'envoyer des fonds de magasin.

Enfin, les firmes étrangères accordent généralement de grandes facilités de paiement. Il n'en est pas de même pour les firmes belges.

Voilà bien des causes et des prétextes. Retenons-en quelques-uns, mais voyons tout d'abord comment s'en tirent les Anglais, les Allemands, les Français, pour prendre pied dans les colonies.

En Belgique, on ne se rend pas encore assez à l'évidence de la stérilité des efforts individuels. A l'étranger, au contraire, ce ne sont que groupements, associations et fédérations. On les rencontre sur les marchés coloniaux et autres, tandis que nous n'avons à leur opposer que des initiatives louables, sans doute, parfaitement organisées, mais faibles parce que dispersées.

Les Anglais ont créé la « Fédération des Industriels Britanniques ». Des milliers de firmes, ayant un capital global de plus de quatre millions de livres, se sont associées dans le but d'unir leurs efforts dans leur sphère d'activité respective. La Fédération ne limite en aucun cas l'action d'aucun de ses membres et n'agit jamais elle-même à titre commercial.

Parmi les avantages qu'offrent les services de la Fédération, comme intermédiaire entre l'acheteur et l'industriel, nous notons :

Que l'acheteur est mis, sans délai, en relation avec le fabricant et qu'il n'est jamais mis en rapport avec des firmes qui ne peuvent satisfaire ses besoins.

Aucune commission ni rémunération n'est prélevée pour les services rendus par la Fédération, etc.

En France, un « Syndicat Général de l'Industrie Cotonnière », pour ne parler que de celui-là, a été créé l'année dernière : il a pris l'initiative de mettre en rapport direct les producteurs métropolitains de tissus de coton et les commerçants de l'Afrique. Des échanges de vues, des discussions en commun, est résultée une entente entre industriels et commerçants afin d'obtenir la fabrication, en France, des principales sortes de cotonnades qui sont communément vendues en Afrique et que Manchester est à peu près seul aujourd'hui à fournir.

En Afrique du Sud, les importateurs se servent de plus en plus de voyageurs de commerce pour étendre leurs affaires au Katanga. Périodiquement, des représentants de firmes du Cap, de Johannesburg et Bulawayo, qui font partie de groupements de producteurs, visitent les commerçants du Haut-Katanga et témoignent d'une très grande activité en vue d'intensifier les relations intercoloniales avec le Katanga, qui constitue pour ses produits un débouché important.

Naturellement, les firmes anglaises et américaines, à l'intervention de groupements, envoient également leurs représentants sur place pour étudier les besoins et y écouler leurs produits ; ils visitent la clientèle, étudient ses goûts et ses désirs, ses ressources, sa valeur coloniale.

Faut-il dire que les Allemands disposent de puissants groupements presque analogues à ceux qui ont été constitués en Angleterre ? Ils prétendent que les efforts individuels dans la grande lutte économique sont aussi vains, aussi inutiles, que le seraient des attaques particulières sur un champ de bataille.

Bref, Français, Anglais, Américains et Allemands s'imitent et ont, à quelques variantes près, la même méthode d'organisation dans la colonie. Ils répandent à profusion des catalogues mentionnant des prix à une date donnée, des prospectus présentés sous une forme intéressante et richement illustrés ; ils ont de nombreux agents ; ceux-ci, étant sur place, peuvent aplanir rapidement et à la satisfaction des intéressés, les petits différends qui sont inséparables des relations d'affaires les mieux établies. D'autre part, ils sont à l'affût de toutes les affaires intéressantes et, grâce à une certaine indépendance, qui leur est laissée, ils peuvent faire une concession dans le prix si la concurrence l'exige.

En outre, ces agents, étant en contact constant avec la clientèle, ont le pouvoir d'accorder des facilités de paiement judicieusement étudiées.

Si de cette étude il semble évident que les industriels belges ne font pas tous les efforts nécessaires pour conquérir le marché de la colonie nationale, une lettre adressée ces jours derniers par l'administrateur général des Colonies M. Arnold, aux sociétés congolaises, prouve que ces dernières, de leur côté, ne sont guère désireuses de donner la préférence aux producteurs de la métropole, notamment à cause des lenteurs de livraisons auxquelles elles s'exposent. Le rapprochement de l'article de M. Janssen et de la lettre de M. Arnold servira à éclairer utilement la situation, à montrer que le mal n'a pas de sources bien profondes et que la propagande officielle et la bonne volonté réciproque contribueront à le supprimer.

C'est en ces termes que M. Arnold s'est adressé aux colons belges :

« Il ne doit plus être démontré que les industries de notre pays sont à même de fournir tout ce dont la Colonie a besoin et cela dans des conditions de variété, de qualité et de prix qui ne sont pas dépassées, ni parfois même égalées, par l'industrie étrangère.

» On a donc tout lieu de s'étonner que le marché belge ne soit pas, de façon plus constante, appelé à fournir les marchandises destinées aux Colonies et qu'en tous les cas, à prix égal, la préférence ne lui soit pas donnée.

» Il a été objecté que les délais de livraison demandés par les firmes belges sont parfois plus longs que ceux présentés par leurs concurrents étrangers.

» L'objection ne vaut que lorsqu'il s'agit de pro-

duits à fournir d'urgence; il est d'ailleurs possible, dans beaucoup de circonstances, de prévoir suffisamment à l'avance les commandes à passer pour que cet inconvénient soit sans effet.

» Enfin, il n'est pas douteux que toutes les industries et le commerce belge s'adaptent vite à l'exigence de livrer rapidement si, à cette condition, ils étaient assurés d'avoir la clientèle des entreprises coloniales.

» Ces réflexions me sont inspirées par le souci de faire participer, dans la plus large mesure possible, la Colonie à la restauration financière de notre pays; celle-ci est, en effet, intimement liée à notre activité industrielle et commerciale.

» Persuadé que la même préoccupation vous anime, je ne doute pas que vous ferez tous vos efforts pour favoriser l'industrie nationale dans toute la mesure du possible. »

LE TRAITEMENT DES MINERAIS DE CUIVRE AU KATANGA.

Dans son rapport, l'Union Minière dit ce qui suit au sujet de son usine expérimentale de flottage :

« Une usine expérimentale destinée à mettre au point l'application du procédé de flottage au traitement des rejets du concentrateur et de certains minerais à basse ou moyenne teneur a été mise en marche durant l'exercice. Il a été traité 89.335 tonnes de rejets, qui ont donné 15.035 tonnes de concentrés à 25.3 p. c. de cuivre. Les résultats ainsi obtenus justifient l'extension du procédé. »

La production de cuivre du mois de juillet a été, à l'Union Minière du Katanga, de 7.100 tonnes. Pour les sept premiers mois de l'année 1926, on a obtenu, en tenant compte des rectifications des chiffres provisoires antérieurs, 46.882 1/2 tonnes, contre 51.894 tonnes pendant la même période de 1925.

On a calculé que pour chaque tonne de minerai extraite, l'Union Minière a produit :

	Cuivre (livres)	Avec un prix de revient à la livre, de
En 1923	97 3/4	11.321 cents
En 1924	120 5/8	10.412 cents
En 1925	137.6	12.421 cents

Avec une production de 137,6 livres de cuivre par tonne de minerai extraite, les gisements de l'Union Minière du Katanga doivent être considérés comme les plus riches du monde.

Enfin, à l'assemblée de la Rhodésia Copper General Exploration and Finance Co Limited, M. Edmond Davies, président de cette société, parlant des Charbonnages de Wankie, dans lesquels sa compagnie est intéressée, a déclaré qu'au cours de son récent séjour à Wankie, il avait ratifié les extensions d'installations destinées à mettre les Charbonnages de Wankie à même de fournir à l'Union Minière 24.000 tonnes de coke en plus au cours de chacune des années 1927, 1928 et 1929.

LA PRODUCTION DE L'OR ET DU RADIUM

AU CONGO.

La production des mines d'or de Kilo-Moto en juillet a été de 321 kilos 921 grammes, en augmentation de 6 kilos 302 grammes sur la production de juin.

La mine de Kilo a produit : 157 kilos 640 grammes d'or alluvionnaire et 28 kilos d'or filonien, provenant du broyage de 7.009 tonnes de minerai. Ce tonnage broyé est le chiffre-record de la mine du Nizi.

La mine de Moto a produit : 130 kilos 135 grammes d'or alluvionnaire et 5 kilos 808 grammes d'or filonien, provenant du broyage de 377 tonnes de minerai.

Aux mines de Moto, une nouvelle division d'exploitation a été ouverte à La Lodjo, établissant la jonction entre les chantiers de Kilo et de Moto.

Pour les sept premiers mois de 1926, la production a été de 2.108 kilos 566 grammes, soit une moyenne mensuelle de 301.224 kilos. La production escomptée pour l'année sera de 3.650 à 3.700 kilos, représentant, au cours de 175 francs à la livre sterling, une valeur de plus de 75 millions.

Le Dr R.-B. Moore, l'ancien chimiste principal du Bureau des Mines du Gouvernement américain, a publié récemment, dans le journal de l'« American Chemical Society », un article sur le radium du Katanga.

Il en résulte qu'alors que pour produire un gramme de radium les Américains devaient traiter 300 à 400 tonnes de carnotite, extraite de leurs gisements sis surtout dans le Colorado et dans l'Utah, l'Union Minière, pour produire un gramme de radium, n'a pas même traité 10 tonnes de minerai d'uranium.

STATISTIQUES

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires (En milliers de francs)

ACTIF	1913	1925	1926	
	30 décembre	17 septembre	9 septembre	16 septembre
Encaisse :				
Or	249.026	272.285	273.866	273.866
Argent, billon et divers.	57.351	85.923	84.857	84.728
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger	170.328	30.223	30.223	30.223
Portefeuille effets s/ la Belgique et s/ l'étranger	603.712	1.242.622	1.499.936	1.500.533
Portefeuille spécial effets et valeurs s/l'étranger	—	—	796.938	801.745
Avances sur fonds publics	57.901	374.970	420.393	389.466
Prêts s/ Bons des Provinces belges.	—	480.000	480.000	480.000
Avances à l'État pour le retrait des marks . .	—	5.200.000	5.200.000	5.200.000
Bons du Trésor escomptés en exécution de la loi du 19 mai 1926	—	—	1.025.000	1.025.000
PASSIF				
Billets en circulation	1.049.762	7.602.477	9.274.234	9.253.079
Comptes Courants particuliers	88.333	196.410	278.619	241.747
Compte Courant du Trésor	14.541	11.108	300.259	332.229
TOTAL des engagements à vue	1.152.636	7.809.995	9.853.112	9.827.055
Quotité % de l'encaisse par rapport aux engagements à vue	41,36 %	4,97 %	3,95 %	3,96 %
Quotité % de l'encaisse métallique par rapport aux engagements à vue	26,59 %	4,59 %	3,64 %	3,65 %
Taux d'escompte des traites acceptées	5,— %	5,50 %	7,— %	7,— %
Taux des prêts s/ fonds publics	5,— %	6,— %	8,— %	8,— %

Banque d'Angleterre

(En milliers de £)

	1913	1925	1926	
	27 décembre	17 septembre	9 septembre	16 septembre
ACTIF				
Encaisse métallique (Issue Department et Banking D ^e)	33.098	161.064	155.393	155.850
Placements du « Banking Depart. » (Effets, prêts s/ titres et fonds publics)	47.429	109.459	102.598	101.795
dont } valeurs garanties par l'Etat	11.199	38.014	31.993	33.030
} autres valeurs	35.930	71.445	70.605	68.765
PASSIF				
Billets en circulation	29.361	143.528	140.303	139.454
Comptes Courants :				
du Trésor (Trésor, Caisse d'Epargne et Caisse d'amortissements)	9.421	17.450	13.005	14.242
de Particuliers	42.091	111.043	106.165	105.423
Quotité % de l'encaisse (or, argent et billets en réserve) par rapport au solde des Comptes Courants du « Banking Department » (Proportion of reserve to liabilities)	43,1 %	29,— %	29,2 %	30,2 %
Taux d'escompte officiel	5,— %	4,50 %	5,— %	5,— %

Banque de France

(En milliers de francs)

	1913	1925	1926	
	26 décembre	17 septembre	9 septembre	16 septembre
ACTIF				
Encaisse métallique	4.157.455	5.856.651	5.887.326	5.887.539
Disponibilités et avoir à l'étranger.	—	561.568	577.655	579.909
Portefeuille	4.526.383	3.185.214	5.065.119	4.760.208
Avances s/ titres, monnaies et lingots	772.403	2.863.809	2.236.250	2.194.278
Avances à l'Etat	205.398	30.000.000	37.200.000	37.050.000
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat à des Gouvernements étrangers	—	5.129.000	5.453.000	5.460.000
PASSIF				
Billets en circulation	5.713.551	45.613.310	55.458.100	54.912.956
Comptes Courants du Trésor et des Particuliers	978.684	2.128.836	2.964.370	2.894.089
Quotité % de l'encaisse métallique par rapport aux engagements à vue	62,12 %	12,27 %	10,08 %	10,18 %
Taux d'escompte officiel	4,— %	6,— %	7,50 %	7,50 %

Reichsbank

(En milliers de Reichsmarks)

	1913	1925	1926	
	31 décembre	15 septembre	7 septembre	15 septembre
ACTIF				
Encaisse métallique	1.446.803	1.212.777	1.632.183	1.658.212
Devises étrangères admises dans la couverture des billets	—	332.605	483.090	446.336
Billets d'autres banques	12.765	29.507	14.077	13.711
Portefeuille effets	1.490.749	1.601.596	1.281.453	1.266.279
Avances s/ nantissement	94.473	11.293	7.527	13.933
PASSIF				
Billets en circulation	2.593.445	2.413.338	3.101.660	2.901.435
Divers engagements à vue	793.120	814.633	573.380	725.697
Quotité % de l'encaisse métallique par rapport au total des engagements à vue	42,72 %	37,57 %	44,41 %	45,72 %
Taux d'escompte officiel	5,— %	9,— %	6,— %	6,— %

Nederlandsche Bank

(En milliers de florins P. B.)

	1913	1925	1926	
	27 décembre	14 septembre	6 septembre	13 septembre
ACTIF				
Encaisse métallique.	160.506	441.278	446.746	446.615
Portefeuille effets :				
» s/ la Hollande	67.504	90.027	52.451	51.340
» s/ l'Etranger	14.300	243.026	215.733	218.207
Avances s/ nantissement	86.026	124.302	132.852	133.335
Compte du Trésor (débitéur)	9.235	12.492	7.490	1.657
PASSIF				
Billets en circulation	312.695	881.906	841.558	827.878
Comptes courants :				
de particuliers	4.333	35.269	33.400	44.074
du Trésor (créditeur)	—	—	—	—
Assignations de Banque	1.522	1.275	376	514
Quotité % de l'encaisse métallique par rapport aux engagements à vue	50,39 %	48,05 %	51,04 %	51,19 %
Taux d'escompte officiel	5,— %	4,— %	3,50 %	3,50 %